



Jun 2016

## Sommaire

### Avant-propos :

par Daniel Lebègue, Président de l'Orse

## I. Projet associatif, organisation et gouvernance

### 1. Projet associatif

- 1.1. Présentation de l'Orse
- 1.2.. L'action de l'Orse pour promouvoir le concept de RSE
- 1.3.. Comment intervient l'Orse ?

### 2. Organisation et transparence

- 2.1. Organisation
- 2.2. Transparence de nos activités et gouvernance interne

## II. Rapport d'activité 2015

### 1. Actions de promotion de la RSE en France et à l'international

- 1.1. Promotion de la RSE en France
- 1.2. Promotion de la RSE à l'international
- 1.3. Partenariats avec les Médias
- 1.4. Partenariats avec le monde académique
- 1.5. Accompagnement des partenaires sociaux

### 2. Groupes de travail et clubs thématiques

### 3. Vie de l'association

- 3.1. Réunions du bureau et du conseil d'administration
- 3.2. Adhésions
- 3.3. Organisation de l'équipe permanente

### 4. Communication

- 4.1. Sites gérés par l'Orse

### 5. Réunions publiques

## III. Rapport financier 2015

## IV. Annexes

1. Liste des adhérents de l'Orse (au 31 décembre 2015)
2. Composition du bureau et du conseil d'administration (au 31 décembre 2015)
3. Liste des publications de l'Orse (au 31 décembre 2015)
4. Rapport financier 2015
5. Rapport du CAC.

## Avant-propos de Daniel Lebègue, Président de l'ORSE

2015 : l'Orse mobilisée pour la COP 21

Par son engagement lors de la COP 21, l'Orse et ses membres ont été au cœur des débats sur le changement climatique. Notre association a accompagné cette prise de conscience qui concerne trois domaines : la maîtrise des risques, la nécessité de répondre aux attentes des clients (entreprises, investisseurs, particuliers, collectivités publiques, etc.) et la volonté du secteur financier de prendre toute sa place dans une dynamique d'innovation et d'investissement.

Aussi, le rapport « Mieux financer et mieux assurer pour répondre aux enjeux climatiques » réalisé par l'Orse et les partenaires de Solutions COP 21, avec le soutien de l'AFA (Association Française de l'Assurance) et de la FBF (Fédération Bancaire Française), que nous avons dévoilé sur le site de la COP21 au Bourget, dresse un état des lieux des solutions nombreuses en la matière.

Pendant cette année 2015, l'Orse a également poursuivi ses travaux de fond qui nous animent avec notamment les réseaux RSE, Ressources Humaines, Achats, des membres partenaires.

L'équipe de l'Orse et, au premier rang son Président et le délégué général, ont été également très investis dans les travaux de la plateforme nationale RSE, dans les réunions de l'assemblée plénière, au Bureau et dans plusieurs groupes de travail.

Notre situation financière reste solide, nous devons poursuivre notre travail de veille et d'accompagnement de tous nos membres autour de la transformation de la RSE demain.

## I. Projet associatif, organisation et gouvernance

### 1. Projet associatif

#### 1.1. Présentation de l'Orse

L'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises est une association loi 1901 créée en mai 2000 avec pour objectif de fédérer tous les acteurs intéressés par la problématique de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) en France. Ces acteurs reflètent la diversité des parties prenantes :

- grandes entreprises privées et publiques
- organisations professionnelles
- organisations syndicales de salariés
- ONG
- organismes sociaux chargés d'une mission d'intérêt général
- investisseurs et gérants d'actifs
- universités et grandes écoles.

#### 1.2. L'action de l'Orse pour promouvoir le concept de RSE

L'Orse fait siennes les définitions qui ont été données par la Commission européenne et l'instance de normalisation internationale ISO du concept de RSE : responsabilité sociétale des entreprises.

Extrait de la communication de la Commission européenne d'octobre 2011 :

*La Commission propose de redéfinir la RSE comme étant « la responsabilité des entreprises pour leurs impacts sur la société ».*

*Pour assumer cette responsabilité, il faut au préalable que les entreprises respectent la législation en vigueur et les conventions collectives conclues entre partenaires sociaux.*

*Afin de s'acquitter pleinement de leur responsabilité sociale, il convient que les entreprises aient engagé, en collaboration étroite avec leurs parties prenantes, un processus destiné à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme et de consommateurs dans leurs activités commerciales et leur stratégie de base, ce processus visant :*

- *à optimiser la création d'un bénéfice réciproque pour leurs propriétaires/actionnaires, ainsi que pour les autres parties prenantes et l'ensemble de la société ;*
- *à recenser, prévenir et atténuer les effets négatifs potentiels que les entreprises peuvent exercer » :*

Extrait de la norme ISO 26000

*Définition de la responsabilité sociétale :*

*Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui*

- *contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;*
- *prend en compte les attentes des parties prenantes ;*
- *respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ;*
- *est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.*

#### 1.3. Comment intervient l'Orse ?

L'Orse intervient à différents niveaux dans le cadre d'une mission :

- de **conseil** en direction de ses membres pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie RSE dans ses différents aspects (reporting, achats responsables, enjeux ressources humaines)
- de **sensibilisation** des décideurs politiques, économiques et sociaux, des milieux académiques et du grand public aux enjeux du développement durable et des initiatives et référentiels RSE
- **d'expertise** au service de tous les acteurs de la RSE qui recherchent des outils et des bonnes pratiques mettant en œuvre les actions pilotées par les entreprises.

C'est la marque de fabrique de l'Orse que :

- d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion et de prospective sociétale
- de débattre d'un sujet en associant l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise pour converger vers des éléments de méthode au service de tous ceux qui souhaitent aller de l'avant : entreprises, syndicats, ONG,...

## **2. Organisation et transparence**

### **2.1. Organisation**

Les réalisations de l'Orse sont le fruit des décisions et de l'engagement des adhérents de l'Orse dont l'action est soutenue par l'équipe restreinte des salariés de l'association.

Le principal organe de décision est le conseil d'administration de l'association. Composé de 2 catégories de membres : les membres fondateurs (au nombre de 11) et les membres élus par l'Assemblée générale des adhérents pour un mandat de 2 ans (au nombre de 9), 4 nouveaux membres ayant été élus lors de l'Assemblée Générale du mois de juin.

Le CA tient en moyenne 2 à 3 réunions par an.

Le Bureau, composé de 12 membres, un nouveau membre élu lors du CA du 21 septembre, joue un rôle important pour préparer les réunions du conseil.

La gestion quotidienne est assurée par l'équipe des salariés permanents sous la supervision directe du délégué général.

Le Président rend compte chaque année en assemblée générale de l'action du conseil d'administration.

### **2.2. Transparence de nos activités et gouvernance interne**

L'Orse se veut être exemplaire en termes de gouvernance et de transparence. Les internautes peuvent avoir accès :

- à la composition du bureau et du conseil d'administration
- aux statuts de l'association
- à la liste des adhérents
- aux rapports annuels (rapport d'activité et du trésorier)
- aux comptes de l'association (compte de résultat et bilan de l'exercice écoulé).

Depuis 2010, les comptes de l'association font l'objet d'un examen et rapport d'un Commissaire aux comptes et sont rendus publics sur [www.orse.org](http://www.orse.org)

Il est à noter que depuis sa création, l'Orse s'est donné pour règle de rendre publics toutes ses études, travaux et guides pratiques.

De manière quasi systématique, les études font l'objet d'une synthèse de 4 pages et pour une grande part, d'une traduction en anglais.

## II. Rapport d'activité 2015

### 1. Actions de promotion de la RSE en France et à l'international

#### 1.1. Promotion de la RSE en France

Tout au long de l'année 2015, l'Orse s'est engagé dans le débat public pour mettre au cœur de l'action publique les questions de RSE.

#### Mise en place de la plateforme nationale sur la RSE

L'Orse s'était fortement investi pour que le gouvernement prenne l'initiative de la création d'une plateforme nationale sur la RSE. Celle-ci a été officiellement mise en place en juin 2013, avec la participation du Premier Ministre. Elle est constituée de 49 organisations issues de 5 collèges. L'Orse est représenté par Daniel Lebègue en qualité de titulaire et François Fatoux en qualité de suppléant. Compte tenu de sa légitimité acquise, l'Orse bénéficie d'un siège au Bureau.

A l'issue d'une année de fonctionnement, le nombre des membres et la composition de la plateforme ont été modifiés. Depuis 2014, la plateforme comporte désormais 59 membres issus de 5 pôles :

- des entreprises et du monde économique
- des syndicats
- des organisations de la société civile
- des organisations expertes
- des institutions publiques.

L'Orse est représenté dans ses instances :

- par un poste de titulaire et membre du bureau Daniel Lebègue,
- par un poste de suppléant, François Fatoux jusqu'au 31 octobre 2015
- et pour certaines réunions de groupe par Mélanie Czepik.

#### Dans le cadre des réunions de travail, l'Orse a présenté deux études :

##### - 2015 - Etat des lieux des plans d'action RSE dans les différents pays d'Europe

En septembre 2015, l'Orse a réalisé une étude sur neuf plans d'action mis en place dans les pays suivants : l'Allemagne, la Finlande, le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, l'Irlande, l'Espagne et la Suisse.

Pour rappel, dans le cadre de sa communication RSE de 2011, la Commission européenne invite les Etats membres à établir ou à mettre à jour un plan ou leur liste nationale d'actions prioritaires visant à promouvoir la RSE. Celui de la France est cours de préparation.

Cette étude présente deux volets :

- une synthèse des points de convergences entre ces différents plans
- des monographies par pays afin de décrire en détails le contenu et la structure de chaque plan (liens vers les monographies : Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède, et Suisse).

Cela permet de voir quelles sont les priorités RSE de ces pays européens et l'implication des gouvernements locaux sur ces sujets. Au sein de la partie 6 de l'étude, il est présenté pour chaque pays les outils RSE mis en place ou soutenus par les gouvernements.

#### 1.2. Promotion de la RSE à l'international

Depuis 2010, l'Orse gère le site international, accessible en français comme en anglais, [www.reportingrse.org](http://www.reportingrse.org) dédié aux référentiels de reporting et initiatives quand ils existent.

Le commissaire européen, Michel Barnier a apporté son soutien à ce projet déclarant, dans un courrier au Président de l'Orse en avril 2013 : « les mesures d'accompagnement de la mise en œuvre de la future directive que vous comptez mettre en place me paraissent très utile. Un site Internet regroupant au niveau européen l'ensemble des informations relatives à l'application par les entreprises concernées de leurs obligations de transparence pourrait constituer à ce titre une initiative intéressante ».

Constatant que des réseaux d'entreprises s'étaient organisés sur les principaux continents, à l'exception de l'Afrique et du Maghreb, l'Orse a cherché à expérimenter la création de plateformes nationales dédiées à la RSE, en commençant par les pays du Maghreb.

L'intérêt :

- une forte demande
- des entreprises françaises présentes sur le territoire.

## **Les projets de l'Orse au Maghreb**

### ***En Algérie***

Une quinzaine de bonnes pratiques d'entreprises ont été mises en ligne sur le site RSE Algérie :

[www.rse-algerie.org](http://www.rse-algerie.org)

### **Des Interventions et réunions de travail ont été réalisées :**

- Intervention pour la semaine du web à Alger (Alger, 14 avril 2015) autour du thème : l'entreprise au service du mieux vivre. Un événement international au cours duquel l'Orse a animé une matinée sur la RSE. Etaient présents : des représentants d'entreprises, d'associations et d'étudiants, les échanges ont visé à s'interroger sur le rôle de l'entreprise au service du : mieux manger, mieux se soigner, mieux s'informer, mieux prévenir les risques... notamment grâce aux technologies du numérique.
- Des réunions de travail avec les acteurs universitaires ont été menées.  
L'Orse a par ailleurs mis à disposition de doctorants ses diverses sources documentaires.

### ***En Tunisie***

Le projet de site RSE Tunisie a été conçu sur le même modèle que le site RSE Algérie, projet en version bilingue français/arabe. L'Orse a recensé plusieurs référentiels (Conventions fondamentales de l'OIT, Pacte Mondial des Nations-Unies...) et documents (Accords-cadres mondiaux sur la RSE) en arabe afin de les transmettre à nos interlocuteurs et de les ajouter aux sites Algérie et Tunisie.

### **Réunions de travail**

Des réunions de travail ont été organisées à Tunis 6-8 Novembre et le 11-13 décembre 2015

L'Orse a organisé plusieurs réunions de travail en Tunisie pour :

- **présenter le projet de plateforme RSE** à des entreprises (Sanofi, Orange, Attijari Bank, Chakira Cable etc.), au principal syndicat tunisien (UGTT), aux organisations patronale et professionnelle (CONNECT et l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat-UTICA), à des ONG (Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme...), à l'institut national de normalisation, au ministère du développement durable, ministère de la gouvernance, ministère des affaires sociales, à l'AFD, aux conseillers du commerce extérieur de auprès de l'ambassade de France, au service économique de l'Ambassade de France...
- **recueillir leurs appréciations et propositions** afin d'apporter les adaptations nécessaires au site et groupe de travail
- **échanger sur divers enjeux RSE** en Tunisie et explorer des pistes d'études à réaliser
- **constituer le comité de suivi** de la plateforme RSE Tunisie
- **animer** le premier comité de suivi.

Le changement de gouvernement qui s'est déroulé durant la phase de lancement de la plateforme RSE Tunisie nous a conduits à retarder le lancement public du site.

### ***Au Maroc***

#### **Site internet**

Le projet RSE Maroc a connu quelques ralentissements en raison du changement de partenaire principal. Un projet de partenariat avait été réalisé avec la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) mais n'a pas abouti.

## Réunions de travail et interventions

- Réunions de travail à Casablanca et Rabat  
Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec la CGEM puis le CNDH pour préparer le partenariat. Ces déplacements nous ont également permis de nous rapprocher des nombreux acteurs associatifs et syndicalistes.  
Nous avons également échangé à plusieurs reprises avec des acteurs institutionnels marocains.

A chaque déplacement nous faisons le point avec les conseillers des affaires sociales, économiques et culturelles à l'Ambassade de France.

Avec l'Union Marocaine du Travail (UMT), première organisation syndicale du pays.

- Colloque RSO Maroc « Politiques publiques du développement durable et RSE en Afrique » (Casablanca, 25-26 Novembre 2015)  
L'Orse est intervenu lors de la première édition des « Rencontres internationales de la responsabilité sociétale des organisations (RSO) » qui se sont tenues sous le thème des politiques publiques du développement durable et la RSE en Afrique.  
Les interventions de l'Orse ont porté d'une part sur les initiatives françaises publiques en matière de RSE et d'autre part, sur les enjeux RSE dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Nous avons également profité de ce colloque pour présenter le projet de plateforme RSE au Maroc et démarcher les futurs membres du comité de suivi.
- Forum mondial des droits de l'Homme (Marrakech, 27-30 novembre)  
L'Orse est également intervenu à l'occasion de la 2ème édition du forum mondial des droits de l'Homme où de nombreux ateliers thématiques ont porté sur les entreprises et pour lesquels nous avons été associés (préparation, intervention...).

  - Atelier « Droits de l'Homme et entreprises : rôle des Etats et responsabilités des entreprises »
  - Atelier « Responsabilité de l'entreprise en matière des droits de l'Homme : stratégies et mise en oeuvre ».

En présence de la FIDH, du CNDH, du Conseil de la concurrence, de l'Instance centrale de la prévention de la corruption, de CGEM, de Association nationale des gestionnaires et formateurs des ressources humaines, Institut marocain de l'audit social etc.

- Colloque parentalité et entreprises au Maroc (Casablanca, 15 mai 2015)
- Congrès de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux Francophones (UCESIF) sur la RSE (Rabat, 11-12 juin 2015)  
L'Orse est intervenu à ce congrès portant sur la contribution des Institutions Nationales des Droits de l'Homme et des Conseils Économiques et Sociaux au service des droits fondamentaux. Cet événement a été pour l'Orse l'occasion de présenter les projets de plateformes au Maghreb mais aussi celui de monographies pays . En effet, en complément des plateformes web, l'Orse réalise des monographies sur la RSE et le DD par pays, disponibles en version papier et numérique. La monographie met en avant :

  - les principaux référentiels internationaux sur lesquels reposent la RSE et leur déclinaison sur un plan local
  - les politiques RSE et développement durable mises en oeuvre par les autorités publiques du pays.

### **1.3. Partenariats avec les Médias**

#### **RSE et « publicité – communication - marketing »**

L'Orse a publié en partenariat avec le Forum RSE Médias un livret dédié à la thématique « RSE et publicité » lors de l'événement organisé à TF1 le 30 septembre .

### **1.4. Partenariats avec le monde académique**

L'Orse a signé une convention de partenariat avec l'Aderse qui regroupe une centaine de chercheurs travaillant sur la RSE. Mélanie Czepik de l'Orse, est intervenue lors de leur congrès en mars 2015. Elle a présenté le code allemand et ses évolutions depuis sa mise en place. Ce document fait également le point sur les différences entre le code et le décret français relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale. Le Conseil allemand pour le développement



durable a publié un [tableau de correspondance](#) entre le code allemand (appelé à présent Code de développement durable) et la directive européenne sur l'information extra-financière.

Les deux organisations se rencontrent régulièrement pour construire les bases d'un partenariat qui permettra aux entreprises membres de l'Orse d'échanger sur les questions de création de valeurs.

### **1.5. Accompagnement des partenaires sociaux**

L'Orse a depuis plusieurs années établi des relations de confiance aussi bien avec les organisations patronales qu'avec les organisations syndicales.

## **2. Groupes de travail et clubs thématiques**

### **Achats**

- 25 février : initiatives sectorielles et de filières touchant aux relations donneurs d'ordre – fournisseurs
- 13 avril : achats responsables et organismes européens/internationaux ; outils pratiques et programmes à la disposition des entreprises
- 29 juin : audits RSE fournisseurs
- 14 octobre : médiation inter-entreprises

### **Diversité/égalité**

Le groupe de travail diversité/égalité s'est réuni à 3 reprises :

- 20 janvier : dans quelles conditions :
  - . ouvrir les réseaux de femmes dans les entreprises : aux hommes, aux non cadres
  - . travailler en collaboration avec les institutions représentatives du personnel
- 10 février : Comment les réseaux de femmes dans les entreprises appréhendent le concept de « valeurs féminines »
- 19 juin : carrières de femmes et d'hommes. Quels arrangements conjugués ?

### **Economie sociale et solidaire (ESS)**

- 16 octobre : état des lieux des initiatives du secteur de l'ESS sur l'égalité femmes/hommes et diversité
- 6 novembre : état des lieux des initiatives RSE dans le secteur de l'ESS sur la participation des usagers à la prise de décision.

### **RH**

Le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises

- 18 mars : la couverture santé
- 15 avril : les baromètres sociaux
- 26 mai : les indicateurs de dialogue social
- 26 juin : les accords-cadres mondiaux
- 2 octobre : politiques d'égalité professionnelle à l'international, focus WEP's.

### **Club Finance/Assurances**

Le Club Finances/Assurance s'est réuni à plusieurs reprises sur les thématiques suivantes :

#### **Réunions plénières**

- 29 janvier : préparation du plan d'actions 2015 du Club Finance
- 10 juillet :
  - . implication de l'Orse dans la préparation de la COP21
  - . reporting extra-financier dans le secteur de la Finance
- 29 septembre :
  - . échanges avec Alain Granjean, co-auteur du rapport Canfin/Grandjean
  - . point d'avancement du groupe de travail « Reporting extra-financier dans le secteur de la finance »
  - . échanges avec Romain Morel, sur la gestion du risque, mobilisation du capital, transparence et culture financière
  - . point d'avancement de la préparation de la COP21

Le Club Finance a poursuivi avec ses membres les travaux initiés à travers plusieurs groupes de travail : Reporting extra financier dans le secteur de la finance

Le Club Finance soutenu par toute l'équipe de l'Orse a été présent à la COP 21 au Bourget et au Grand Palais en décembre 2015. Il a organisé une cinquantaine de conférences sur les deux sites et animé le pavillon Finance/Assurance au Grand Palais.

### **Réunions de partenariat avec l'Aderse sur la thématique de la performance globale**

- 16 juin : la comptabilité environnementale
- 22 octobre : la mesure des coûts cachés.

## **3. Vie de l'association**

### **3.1. Réunions du bureau et du conseil d'administration**

En 2015, les instances statutaires se sont réunies de la manière suivante :

- le bureau 1 fois : le 6 mars
- le conseil d'administration 4 fois : le 20 avril, le 11 juin, le 21 septembre et le 16 novembre.

A l'occasion de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 17 juin, la parole a été donnée à :

- Vincent Puig, de l'Institut de Recherche et d'Innovation (IRI), rattaché au Centre Georges Pompidou : <http://www.iri.centrepompidou.fr/>
- Amandine Brugière, de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) : <http://fing.org/> avec qui nous avons débattu de la place des salariés dans l'avènement de la société du numérique. Comment traiter de cette question dans le cadre de la RSE ?

### **3.2. Adhésions**

Au 31 décembre 2015, l'Orse comptait 93 adhérents, enregistrant :

- 2 nouvelles adhésions : Nestlé France, Sephora
- 9 résiliations : Alstom, BIC, Ciste, Ferrero, Groupama AM, Manitou, Syntec, Ucanss, Vinci, Groupe Audiens a payé 6 mois de cotisation.

### **3.3. Organisation de l'équipe permanente**

Au 31 décembre 2015, l'équipe permanente de l'Orse était composée de 6 salariés organisés de la manière suivante :

- Le 2 novembre, Géraldine Fort succède à François Fatoux en qualité de déléguée générale,
- Catherine Delettang, assistante de direction
- Umit Bacak, comptable
- Mélanie Czepik, chargée d'études
- Patricia Lavaud, chargée d'études
- Lydie Recorbet, chargée d'études.

Michel Laviale assure à titre bénévole la présidence du Club Finance.

## **4. Communication**

### **4.1. Sites gérés par l'Orse**

L'Orse gère 3 sites Internet :

- **le site de l'Orse** [www.orse.org](http://www.orse.org) créé en 2001.

L'Observatoire s'est donné pour objectif d'assurer la plus grande visibilité de ses travaux.

Par ailleurs le site met en ligne tous les documents qui traitent de la gouvernance de l'Orse : composition du Bureau et du CA, statuts de l'association.

L'Orse est l'une des seules associations professionnelles qui met en ligne autant de documents :

- . internes liés à sa gouvernance : rapport d'activité annuel, comptes de résultats et bilans certifiés par un commissaire aux comptes
- . externes avec l'ensemble des publications de l'Orse.

- **un site dédié aux questions de reporting** [www.reportingrse.org](http://www.reportingrse.org) créé en 2010  
Celui-ci est régulièrement mis à jour et permet de consulter tous les référentiels dédiés aux questions de reporting en France comme dans d'autres pays. Il donne une vision des initiatives existantes portées par les entreprises sur l'ensemble des continents.
- **un site dédié aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes** dans les entreprises [www.egaliteprofessionnelle.org](http://www.egaliteprofessionnelle.org) créé en 2005.  
La particularité du site est qu'il met en ligne une base de données d'accords d'entreprise et d'accords de branche dédiés aux questions d'égalité professionnelle. C'est la première base publique aussi conséquente d'accords dédiés à une thématique ciblée. Ce site est régulièrement consulté par des DRH, syndicalistes et tous ceux qui s'intéressent à la négociation sociale.

## **5. Réunions publiques**

Différentes réunions publiques ont été organisées par l'Orse en 2015, sur des thèmes variés :

**Jeudi 29 janvier**, Orange

*Le développement des outils digitaux dans l'entreprise : qu'est-ce que le numérique change au travail ?  
Comment aborder ces transformations ?*

**Mercredi 30 septembre** : lancement du livret *Publicité et RSE* en partenariat avec le Forum RSE Médias

**Vendredi 16 octobre**, Macif

*Comment mieux maîtriser les risques dans le secteur de l'assurance grâce à la responsabilité sociétale des entreprises* », guide co-piloté par le Groupe Humanis et le Groupe Macif, en partenariat avec l'AFA et l'AMRAE

**Mardi 24 novembre**, Crédit coopératif

*ESS et RSE : présentation d'initiatives inspirantes pour concilier innovation et engagement responsable*

## Annexe 1 : liste des adhérents de l'ORSE au 31 décembre 2015

<b>Entreprises</b>
Accor
Adecco France
ADP
AFD
Air France
Areva
ArmorLux
Bonduelle
Carrefour
Casino
CWT SAS
Danone
DCNS
Econocom
EDF
ENGIE
Fives
Havas
La Poste
Lafarge
Lagardère Ressources
Moët Hennessy
L'Oréal
Mobivia Groupe
Nestlé
Nexans France
Oracle
Orange
Oxylane
Kering
Pages Jaunes
PSA Peugeot Citroën
RATP
Renault
Safran
Sanofi
Sephora
Schneider Electric
SNCF
Solvay
Spie Batignolles
Suez
TF1
Thales
Total
Vallourec
Veolia
Vivendi

<b>Organisations Syndicales et ONG</b>
CFDT
CFE - CGC

<b>Banques</b>
BNP Paribas
BPCE
Caisse des dépôts
Crédit Agricole SA
Crédit Coopératif
Crédit Mutuel Arkea
HSBC
ING Direct France
La Banque Postale
Natixis
Neufilize OBC
Société Générale

<b>Assurances</b>
AG2R - La Mondiale
Allianz
AXA
CNP Assurances
Covea
Generali
Groupama SA
Groupe Macif
La Mondiale
MAIF

<b>Investisseurs</b>
Amundi
BPI France (ex-CDC Entrep.)
HSBC Global AM
Macif Gestion

<b>Organisations Protection Sociale</b>
Agrica
Audiens
Humanis
Malakoff Médéric
OCIRP
Pôle Emploi Services

<b>Organisations Professionnelles</b>
AFA
AFG
CG des SCOP
Fédération Bancaire Française
Fédération de la Propreté
Fédération Nat. des Caisses d'Épargne
Paris Région Entreprise
Union Sociale pour l'Habitat

<b>Consultants - Audits</b>
EY (Ersnt and Young)
PWC

CGT

## Annexe 2 : composition du bureau et du Conseil d'administration de l'Orse (au 31 décembre 2015)

Composé de onze membres, le Bureau de l'Orse est présidé par Daniel Lebègue. Son président d'Honneur est Frédéric Tiberghien.

Président : Daniel Lebègue, Transparency International France

Vice-présidents :

- Pierre Bollon, AFG
- Nicolas Blanc, Caisse des Dépôts
- Thierry Raes, PricewaterhouseCoopers

Trésorier : Jean-Frédéric Dreyfus, CFE-CGC

Secrétaire : Didier Terrolle, Sanofi

Membres :

- Pierre-Yves Chanu, CGT
- Jérôme Courcier, Crédit Agricole
- Marylise Leon, CFDT
- Michel Jannic, EDF
- Gilles Vermot-Desroches, Schneider Electric
- Hélène Valade, Suez

### Conseil d'administration de l'Orse

- **ADECCO (nouveau)**
- **AFG\***
- **AG2R La Mondiale (nouveau)**
- Axa
- **CDC\***
- CFDT
- **CFE-CGC\***
- CGT
- Crédit agricole
- EDF
- **Groupe AUDIENS\***
- **HUMANIS\***
- **MACIF\***
- **Médéric\***
- **PSA Peugeot Citroën (nouveau)**
- **PWC\***
- **SANOFI\***
- Schneider Electric
- **Suez Environnement (nouveau)**
- Total
- Transparency International France
- Vivendi

\*Membres fondateurs de l'ORSE

### **Annexe 3 : liste des publications de l'ORSE publiées en 2015**



## Travaux de l'ORSE publiés en 2015

(téléchargeables sur le site : [www.orse.org](http://www.orse.org))

### Janvier

#### Le bon usage des outils de communication numérique dans les entreprises

Le guide de l'ORSE sur « le bon usage des outils de communication numérique » met à disposition des entreprises un outil pédagogique, conçu autour de 8 étapes clés, pour leur permettre de structurer une véritable politique de gestion de ces outils numériques. Ces étapes comprennent notamment :

- l'implication des partenaires sociaux
- la rédaction d'une charte ou d'un guide de bon usage des outils numériques à destination des salariés et managers
- l'exemplarité des dirigeants
- un questionnement des outils numériques dans les relations salariés/clients.



### Mai

#### L'ORSE signe la déclaration des acteurs de la Place Financière de Paris sur le changement climatique

A l'occasion du Finance Climate Day (organisée vendredi 22 mai à l'UNESCO), journée dédiée aux défis spécifiques et questions liés à « l'agenda positif » du secteur financier, les organismes et les fédérations représentatives des acteurs de la Place financière de Paris (l'AFA, l'AFG, l'AFIC, la FBF, l'ORSE, ParisEuroplace et la SFAF) signent la Déclaration des acteurs de la Place Financière de Paris sur le changement climatique.



### Septembre

#### Livret sur « RSE et Publicité »

L'ORSE et le Forum RSE Médias présentent un livret dédié à la thématique « RSE et publicité » (ce livret constitue la « Fiche n° 8 » du guide sur la RSE dans le secteur des médias). Ce travail se focalise sur deux niveaux :

- d'une part, le contenu des messages publicitaires ;
- d'autre part, les pratiques professionnelles, les formats et techniques.



### Septembre

#### Etat des lieux des plans d'action RSE dans les différents pays d'Europe

L'ORSE a réalisé une étude sur neuf plans d'action mis en place dans les pays suivants : l'Allemagne, la Finlande, le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, l'Irlande, l'Espagne et la Suisse.

Cela permet de voir quelles sont les priorités RSE de ces pays européens et l'implication des gouvernements locaux sur ces sujets. Au sein de la partie 6 de l'étude, il est présenté pour chaque pays les outils RSE mis en place ou soutenus par les gouvernements.

### Octobre

#### Comment mieux maîtriser les risques dans le secteur de l'assurance grâce à la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Le guide, résultat des travaux co-pilotés par le Groupe Humanis et le Groupe Macif, propose une approche innovante s'appuyant sur l'analyse de 12 processus représentatifs de la chaîne de valeur de l'assurance. Pour chacun, il identifie les enjeux et les risques RSE, les impacts potentiels de ces risques, les actions de maîtrise pouvant être mis en œuvre et les modalités de suivi (proposition d'indicateurs de reporting).

Comme le souligne Daniel Lebègue, Président de l'ORSE « Ces travaux menés en partenariat avec l'AFA\* et l'AMRAE\* mettent l'accent sur l'apport de la RSE à la gestion globale des risques dans le secteur de l'assurance. Les risques liés à la RSE quittent progressivement le domaine des risques extra-financiers pour intégrer le champ des risques juridique et financier ».



### Novembre

#### Premier état des lieux des pratiques RSE au sein de l'économie sociale et solidaire

Le soutien porté par des grands acteurs de l'ESS (Fonda, UDES, Avise, Laboratoire de l'ESS,...) à ce projet nous montre que le concept de RSE commence à se diffuser au sein de l'ESS, dans un cadre très pragmatique.

Les entreprises de l'ESS n'hésitent pas à s'appuyer sur outils issus du secteur privé à but lucratif tout en ayant le souci de préserver ses propres valeurs et spécificités (par exemple avec une volonté de s'assurer d'une réelle gouvernance des usagers en situation de précarité, cf. note de l'ORSE dédiée). Le Crédit Coopératif et l'ORSE prennent date pour une seconde édition qui sera encore plus riche de la diversité des pratiques issues d'autres secteurs de l'ESS comme la culture, la santé, du tourisme.



### Décembre

#### Les acteurs financiers en France engagés dans la transition énergétique

Ce dossier, réalisé dans le cadre d'un groupe de travail dédié avec le soutien de l'Association française de l'assurance (AFA) et la Fédération bancaire française (FBF), témoigne de la forte mobilisation des acteurs financiers pour lutter contre le réchauffement climatique. Cela se traduit par la prise en compte des risques liés au climat et des solutions de financement et d'investissement proposées aux différents agents économiques : entreprises, investisseurs institutionnels, particuliers, villes et collectivités locales. L'adaptation à un réchauffement climatique limité à 2°C nécessitera des capitaux énormes, 150 milliards de dollars par an en 2025/2030 selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).



## Annexe 4 : rapport financier 2015

Le compte de résultat de l'exercice 2015 permet de constater un bénéfice de 22.251 euros suite à un déficit de 29.383 euros en 2014.

Les produits d'exploitation à 723.273 euros sont en baisse de 17.63 %.

Les cotisations sont en légère baisse (4.91 %) à hauteur de 660.125 euros. Elles représentent un peu plus de 91 % des recettes de l'association contre moins de 80 % en 2014.

Les subventions, en baisse, représentent 8.73 % des recettes (63.072 euros contre 177.812 euros en 2014). Elles correspondent au financement d'études et à la participation à des projets.

Elles proviennent des organismes ou ministères suivants et financent les actions spécifiques menées par l'ORSE :

- 10.000 euros, Ministère DIMED (RSE Maghreb)
- 9.782 euros, Expertise France /ex-ADETEF (RSE Maghreb)
- 12.790 euros, Expertise France /ex-ADETEF (RSE Afrique)
- 10.000 euros, OCIRP (Guide ESS)
- 10.000 euros, AG2R La Mondiale (Guide ESS)
- 15.000 euros, Crédit Coopératif (Guide ESS)

En 2014, Orange avait donné son accord pour une subvention de 10.000 euros pour le projet sur les outils numériques. En 2015, pour des raisons budgétaires, Orange n'a pu honorer que la moitié de la subvention, à savoir 5.000 euros. Nos recettes sont donc diminuées de 5.000 euros en 2015.

Les produits financiers pour 5.537 euros correspondent aux intérêts des placements (Livret A : 685.36 euros, Livret Epidor : 948.25 euros, Livret Codevaïr : 10.62 euros, Parts sociales 2014 : 3893.17 euros).

Cette hausse de plus de 36 % par rapport à 2014 est due aux intérêts sur les parts sociales dont le montant a doublé.

Les charges d'exploitation à 705.866 euros sont en diminution de 22.49 %.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- des charges de personnel en légère baisse à hauteur de 514.413 euros (soit 72.88 % du total des charges d'exploitation) contre 544.516 euros en 2014.

Cette baisse est due à l'économie de salaires suite au départ d'un CDI.

- Une nette diminution des services extérieurs passant à 93.491 euros en 2015 contre 237.716 euros en 2014 (60.67 %). Les travaux de l'année 2015 ont été essentiellement gérés par l'équipe permanente de l'ORSE.

Le résultat d'exploitation présente un bénéfice de 17.781 euros.

Rappelons ici que l'ORSE n'a aucun endettement ni de court ni de long terme.

Le bilan net au 31 décembre 2015 présente un total de 584.192 euros à comparer aux 577.355 euros au 31 décembre 2014.

### Au passif

L'augmentation de 5.72 % des fonds propres de l'association, passant de 312.766 euros à 335.017 euros, représente l'affectation du résultat de l'exercice 2015 pour 22.251 euros.

Les dettes diminuent passant de 264.589 euros à 249.175 euros, dont :

- les dettes fournisseurs en diminution (30.303 euros en 2015 contre 60.275 euros en 2014) ;

- les produits constatés d'avance en augmentation de plus de moitié (96.000 euros en 2015 contre 42.282 euros en 2014). Il s'agit de cotisations 2016 reçues en 2015 (86.000 euros) du fait de l'envoi début décembre des appels de cotisations et d'une subvention de 10.000 euros reçue du Ministère pour des travaux sur le guide Aidants à réaliser en 2016.
- les dettes fiscales et sociales en baisse (122.872 euros en 2015 contre 156.031 euros en 2014) ;
- à rappeler que l'ORSE n'a aucun endettement externe à ce jour.

## **A l'actif**

Une augmentation de l'actif circulant qui passe de 555.391 euros à 565.137 euros (soit une augmentation de 1.72 %) qui se décompose de la manière suivante :

- augmentation des créances clients due aux demandes de factures (47.500 euros) pour les cotisations 2016 en décembre 2015 ;
- autres créances pour 27.619 euros correspondent au solde de la subvention ADETEF reçu en janvier 2016 pour 25.000 euros ;
- charges constatées d'avance : loyers, assurances payés en 2015 à imputer à 2016 ;
- disponibilités en nette augmentation : 226.356 euros en 2015 contre 168.284 euros en 2014 (Compte Courant : 39.043 euros/Livret A (1,25 %) : 77.185 euros/Livret Epidor (1 %) : 85.948 euros/Livret Codevair (0,75 %) : 511 euros) ;
- autres valeurs mobilières de placement (parts sociales du Crédit Coopératif) en hausse (226.356 euros en 2015 contre 222.467 euros en 2014).

Les réserves en trésorerie de l'ORSE qui s'élèvent à 429.043 euros (dont 390.000 euros en placement) sont en hausse par rapport à 2014 de 8.92 %.

Ce montant représente 60 % des charges d'exploitations annuelles (soit un peu plus de six mois de fonctionnement).

L'ORSE gagne 2 mois de fonctionnement par rapport à 2014.

**FRANCE AUDIT CONSULTANTS  
INTERNATIONAL**  
10, allée des Champs Elysées  
91042 Evry

**OBSERVATOIRE SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES  
ORSE**

25, rue Du Charolais  
75012 Paris

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels au 31/12/2015**

---

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association : Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises « ORSE », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes et méthodes comptables ainsi que les principales estimations sont fournis dans l'annexe.
- Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assuré que le traitement comptable des opérations de l'exercice ainsi que les informations fournies dans l'annexe sont correctes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 – Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Evry, le 28 avril 2016

Pour France Audit Consultants International

**Jean Paul FRESQUET**

Responsable technique



**Max PEUVRIER**

Commissaire aux comptes





**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2015 (12 mois)				31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	28 036	28 036	-0	0,00	-0	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	24 086	24 086				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions	18 684		18 684	3,20	18 684	3,24
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	22 157	31 336	-9 180	-1,56	-6 271	-1,08
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 551		9 551	1,63	9 551	1,65
<b>TOTAL (I)</b>	<b>102 514</b>	<b>83 459</b>	<b>19 055</b>	<b>3,26</b>	<b>21 964</b>	<b>3,80</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements	184		184	0,03	1 687	0,29
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					8 826	1,53
Créances usagers et comptes rattachés	95 441		95 441	16,34	58 112	10,07
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	27 619		27 619	4,73	83 595	14,48
Valeurs mobilières de placement	226 356		226 356	38,75	222 467	38,53
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	202 687		202 687	34,70	168 284	29,15
Charges constatées d'avance	12 849		12 849	2,20	12 420	2,15
<b>TOTAL (II)</b>	<b>565 137</b>		<b>565 137</b>	<b>96,74</b>	<b>555 391</b>	<b>96,20</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>667 650</b>	<b>83 459</b>	<b>584 192</b>	<b>100,00</b>	<b>577 355</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	312 766	53,54	342 149	59,26
Résultat de l'exercice	22 251	3,81	-29 383	-5,08
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>335 017</b>	57,35	<b>312 766</b>	54,17
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			6 000	1,04
Fournisseurs et comptes rattachés	30 303	5,19	60 275	10,44
Autres	122 872	21,03	156 031	27,03
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	96 000	16,43	42 282	7,32
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>249 175</b>	42,65	<b>264 589</b>	45,83
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>584 192</b>	100,00	<b>577 355</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	723 273		723 273	100,00	878 204	100,00	-154 931	-17,63	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>723 273</b>		<b>723 273</b>	<b>100,00</b>	<b>878 204</b>	<b>100,00</b>	<b>-154 931</b>	<b>-17,63</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			2	0,00	168	0,02	-166	-98,80	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			372	0,05	398	0,05	-26	-6,52	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>374</b>	<b>0,05</b>	<b>567</b>	<b>0,06</b>	<b>-193</b>	<b>-34,03</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>723 647</b>	<b>100,05</b>	<b>878 771</b>	<b>100,06</b>	<b>-155 124</b>	<b>-17,64</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements			1 503	0,21	7 283	0,83	-5 780	-79,35	
Autres achats non stockés			8 365	1,16	6 095	0,69	2 270	37,24	
Services extérieurs			93 491	12,93	237 716	27,07	-144 225	-60,66	
Autres services extérieurs			65 675	9,08	85 952	9,79	-20 277	-23,58	
Impôts, taxes et versements assimilés			18 894	2,61	24 964	2,84	-6 070	-24,31	
Salaires et traitements			347 523	48,05	367 308	41,82	-19 785	-5,38	
Charges sociales			155 971	21,56	166 406	18,95	-10 435	-6,26	
Autres charges de personnel			10 919	1,51	10 802	1,23	117	1,08	
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements			2 908	0,40	4 211	0,48	-1 303	-30,93	
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
. Pour risques et charges : dotation aux provisions									
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées									
Autres charges			616	0,09	-22	0,00	638	N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>705 866</b>	<b>97,59</b>	<b>910 717</b>	<b>103,70</b>	<b>-204 851</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>17 781</b>	<b>2,46</b>	<b>-31 946</b>	<b>-3,63</b>	<b>49 727</b>	<b>155,66</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			5 537	0,77	4 058	0,46	1 479	36,45	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>5 537</b>	<b>0,77</b>	<b>4 058</b>	<b>0,46</b>	<b>1 479</b>	<b>36,45</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>									



Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
<b>Total des charges financières (VI)</b>							
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 537</b>	0,77	<b>4 058</b>	0,46	<b>1 479</b>		36,45
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>23 319</b>	3,22	<b>-27 888</b>	-3,17	<b>51 207</b>		183,62
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>							
Sur opérations de gestion	175	0,02			175		N/S
Sur opérations en capital			2 500	0,28	-2 500		-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>175</b>	0,02	<b>2 500</b>	0,28	<b>-2 325</b>		-92,99
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>							
Sur opérations de gestion	1 013	0,14			1 013		N/S
Sur opérations en capital			3 573	0,41	-3 573		-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 013</b>	0,14	<b>3 573</b>	0,41	<b>-2 560</b>		-71,64
Participation des salariés aux résultats (IX)							
Impôts sur les sociétés (X)	230	0,03	422	0,05	-192		-45,49
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-838</b>	-0,11	<b>-1 073</b>	-0,11	<b>235</b>		21,90
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>729 360</b>	100,84	<b>885 329</b>	100,81	<b>-155 969</b>		-17,61
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>707 109</b>	97,77	<b>914 712</b>	104,16	<b>-207 603</b>		-22,69
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-29 383</b>	-3,34	<b>29 383</b>		-100,00
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>22 251</b>	3,08			<b>22 251</b>		N/S
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
<b>PRODUITS :</b>							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
<b>TOTAL</b>							
<b>CHARGES :</b>							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole							
<b>TOTAL</b>							

**Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)**  
*« Collecte analyse diffusion d'informations, documents et études sur la responsabilité  
sociétale des entreprises »*

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 25, rue du Charolais 75012 PARIS

---

**ANNEXE**

**Aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

L'association ORSE se caractérise par les données suivantes au 31 décembre 2015 :

Total du bilan	<b>584 192 €</b>
Produits d'exploitation	<b>723 273 €</b>
Excedent de l'exercice	<b>22 251 €</b>

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'association ORSE pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Le sommaire est le suivant :

1. Règles et méthodes comptables
  - 1.1. Immobilisations incorporelles
  - 1.2. Immobilisations corporelles
  - 1.3. Stocks
  - 1.4. Créances
  - 1.5. Charges constatées d'avance
  - 1.6. Fonds associatif
  - 1.7. Produits constatés d'avance
2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat
  - 2.1. État de l'actif immobilisé
  - 2.2. État des amortissements
  - 2.3. Valeurs mobilières de placement
  - 2.4. État des créances
  - 2.5. États des provisions et dépréciations
  - 2.6. Charges et produits constatés d'avance
  - 2.7. État des échéances des dettes

- 2.8. Fonds propres
- 2.9. Activité et ventilation des produits
- 3. Informations complémentaires
  - 3.1. Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants
  - 3.2. Honoraires du commissaire aux comptes
  - 3.3. Effectif
  - 3.4. Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues :

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés, dans le respect du principe de prudence, conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 en tenant compte du règlement n° 99-01 relatif aux règles de comptabilisation des domaines spécifiques des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée allant de 1 à 5 ans.

- Site internet et site reporting 3 ans

### 1.2. Immobilisations corporelles

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC) (Règlements CRC n°2002-10, n°2003-07 et n°2004-06). Ces nouvelles règles ont été appliquées aux exercices ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Une analyse des immobilisations a été effectuée, il en ressort qu'aucun matériel n'est constitué de composant ayant une durée de vie différente. Aucune décomposition n'est donc nécessaire.

Concernant les durées d'amortissements : les durées antérieurement appliquées correspondent à des durées réelles d'utilisation. Après étude aucun retraitement n'est

pratiqué.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements 10 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 ans

### **1.3. Stocks**

Les stocks sont évalués à la valeur historique. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

### **1.4. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **1.5. Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges comptabilisées au cours de l'exercice mais qui concernent l'exercice suivant.

### **1.6. Fonds associatif**

Il est constitué des résultats dégagés au cours des exercices antérieurs.

### **1.7. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits comptabilisés au cours de l'exercice mais qui concernent l'exercice suivant.

## **2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat**

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-après :

## 2.1. État de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeurs brutes au 01/01/2015	Acquisitions	Sorties	Valeurs brutes au 31/12/2015
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>52 123</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>52 123</b>
Logiciels	28 037			28 037
Sites Internets	24 086			24 086
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>40 841</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 841</b>
Agencements	18 684			18 684
Matériel de bureau	18 438			18 438
Mobilier	1 459			1 459
Aménagements du matériel informatique	2 260			2 260
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>9 551</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 551</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>102 515</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>102 515</b>

## 2.2. État des amortissements

Amortissements	Amortissements au 01/01/2015	Dotations	Sorties	Amortissements au 31/12/2015
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>52 122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>52 122</b>
Logiciels	28 036			28 036
Sites internet	24 086			24 086
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>28 428</b>	<b>2 908</b>	<b>0</b>	<b>31 337</b>
Agencements	7 542	2 131		9 673
Matériel de bureau	17 429	515		17 944
Mobilier	1 459			1 459
Aménagements informatiques	1 998	262		2 260
<b>Total amortissements</b>	<b>80 551</b>	<b>2 908</b>	<b>0</b>	<b>83 459</b>

## 2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 226 355 € au 31 décembre 2015. Il s'agit de parts souscrites au crédit coopératif.

## 2.4. État des créances

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

## 2.5. États des provisions et dépréciations

Néant

## 2.6. Charges et produits constatés d'avance

Ces charges et produits sont à échéance à moins d'un an.

## 2.7. État des échéances des dettes

Échéances et dettes	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs	30 303	30 303		
Dettes fiscales et sociales	117 681	117 681		
Autres dettes	5 191	5 191		
Produits constés d'avance	96 000	96 000		
<b>Total</b>	<b>249 175</b>	<b>249 175</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 2.8. Fonds propres

La situation nette a évolué comme suit durant l'exercice :

	Au 01/01/2015	Affectation	2015	Au 31/12/2015
<b>Fonds associatifs</b>	342 149	-29 383		312 766
Résultat	-29 383	29 383	22 251	22 251
<b>Situation nette</b>	<b>312 766</b>	<b>0</b>	<b>22 251</b>	<b>335 017</b>

## 2.9. Activité et ventilation des produits

L'association a pour activité la collecte, l'analyse, la diffusion d'informations, de documents et études sur la responsabilité sociétale des entreprises et sur l'investissement socialement responsable, en France et à l'étranger.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 723 647 € dont 660 125 € de cotisations des membres.

## 3. Informations complémentaires

### 3.1. Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Les administrateurs sont bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération.

### 3.2. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2015 est de 3 900 € toutes taxes comprises.

### 3.3. Effectif

L'effectif est composé au 31 décembre 2015 de 6 salariés représentant 5,68 Equivalent Temps Plein.

### 3.4. Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues :

Néant.

**OBSERVATOIRE SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES  
ORSE**

25 rue du Charolais  
75012 Paris

---

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées,  
exercice clos au 31/12/2015**

**FRANCE AUDIT CONSULTANTS  
INTERNATIONAL**  
10, allée des Champs Elysées  
91042 Evry

**OBSERVATOIRE SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES  
ORSE**

25, rue Du Charolais  
75012 Paris

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées  
exercice clos au 31/12/2015**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

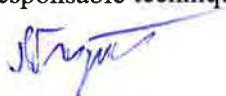
**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Evry, le 28 avril 2016

Pour France Audit Consultants International

**Jean Paul FRESQUET**  
Responsable technique



**Max PEUVRIER**  
Commissaire aux comptes





